

# PRUNET

BULLETIN MUNICIPAL - 2025

Voyage  
scolaire  
en Dordogne

➤ Page 4

De la salle polyvalente  
à la salle multi-activités

➤ Page 6

Comptes  
administratifs  
2024

➤ Page 14



## Infos pratiques

### LA MAIRIE

1 place de la Fontaine - 15130 Prunet

### Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h

Mardi de 14 h à 17 h

### Permanence des élus :

Tous les premiers samedis du mois, de 10 h à 12 h

☎ 04 71 62 60 56

Toutes les informations communales :

🌐 [www.communedeprunet15.fr](http://www.communedeprunet15.fr)

Pour les informations urgentes et ponctuelles :

📘 Prunet Châtaigneraie

### Agence postale communale

Ouverture du mardi au samedi,  
dans les locaux de la Mairie, de 9 h à 12 h

☎ 06 44 07 80 26

✉ [ap.prunet@laposte.net](mailto:ap.prunet@laposte.net)

## État civil 2024

### 6 NAISSANCES DONT 5 AVEC ACCORD DE PUBLICATION

- REGIMBEAU Aloïs le 4 février
- LAROUSSINIE Zélie le 14 avril
- DUBOIS ALLAINE Agathe le 27 août
- FINANCE Jade le 30 novembre
- VIGNERON Margaux le 31 décembre

### 3 MARIAGES

- LABRUNIE Rémi et AYMARD Delphine le 20 juillet
- ERNEST Damien et FOUCAULT Lise le 27 juillet
- MARTIAL Léo et MAGNE Léa le 17 août

### 5 DÉCÈS

- LALANDE Michel le 11 mars
- LHERM Lydie le 5 mai
- ESPEYSSE Magali le 9 juin
- NUGOU Gérard le 19 août
- MAFFRE René le 31 octobre

### 9 PERSONNES INHUMÉES À PRUNET

- GAUZENTES épouse TERRISSE Yvonne décédée le 11 février
- DONATI Annie née ESCARPIT décédée le 22 février
- VIALARD Georges décédé le 01 mai
- HAUTEMAYOU Janine veuve CARCANAGUE décédée le 23 mai
- ROQUESALANE Marguerite veuve POUJOL décédée le 23 mai
- ROUARD Josette veuve BARRAGUE décédée le 24 juin
- BOS Fabienne décédée le 10 octobre
- PAUPERT Jean-Paul décédé le 06 décembre
- BRUNHES Marinette décédée le 14 décembre

## Sommaire

Le mot du Maire .....	p. 3
Voyage scolaire en Dordogne .....	p. 4
De la salle polyvalente à la salle multi-activités .....	p. 6
Stations d'épuration .....	p. 8
Aménagement du hameau des Rouquets .....	p. 9
Acquisition d'une réserve foncière .....	p. 10
Les travaux de la commune .....	p. 11
Tarifs municipaux 2024/2025 .....	p. 13
Comptes administratifs 2024 .....	p. 14
Quelle eau buvez-vous ? .....	p. 16
Vie de la commune .....	p. 17
Parole aux associations .....	p. 20
Communication de la Châtaigneraie cantalienne ...	p. 24
Témoignage d'Élus .....	p. 27
Situez-vous des endroits de la commune ? .....	p. 28





## Le mot du Maire

### **Chères Prunétoises, chers Prunétois,**

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau bulletin municipal 2025. Vous m'avez souvent dit que vous aimiez recevoir des informations précises et détaillées sur la vie de notre commune ainsi que sur les dernières réalisations.

Nous arrivons au terme du mandat que vous nous avez confié en 2020 et ce bulletin sera le dernier de la mandature.

Un mandat exigeant avec notamment au début la pandémie de la Covid 19 qui a complexifié notre action puis ensuite différentes crises se sont succédées : crise sociétale avec les nombreuses émeutes qui ont secoué le pays, crise économique avec cette dette qui nous impose la rigueur au quotidien dans nos projets et réalisations, aujourd'hui une crise géopolitique qui nous interroge sur l'avenir de nos relations internationales mais aussi une crise de confiance en nos institutions. De nombreuses études montrent que les français plébiscitent leurs élus de proximité, effectivement le conseil municipal reste au contact direct des habitants, c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire durant tout le mandat.

Des permanences tous les premiers samedis du mois de 10 h à midi ont lieu en mairie, des contacts réguliers avec l'ensemble de la population et une présence au plus près des associations.

Au-delà de la simple présence, nous avons beaucoup œuvré pour le développement de Prunet. De nombreuses voiries ont été réhabilitées et de nombreux hameaux améliorés. Cela a représenté un investissement financier non

négligeable dont nous vous avons fait le bilan chaque année dans ces pages. Des travaux d'investissement d'une ampleur plus conséquente ont été engagés avec la réfection de nos 4 stations d'épuration ainsi que la réfection complète de notre salle multi-activités. Il y a également eu des réalisations qui ne sont pas visibles notamment les dossiers complexes des biens de sections, des acquisitions foncières ou encore la régularisation des chemins ruraux qui nous ont fortement mobilisés. Des choses au combien essentielles à l'échelle d'une commune qui ne paraissent pas évidentes à l'échelle individuelle.

Bien d'autres travaux ont été réalisés et d'autres encore restent à faire, nous en sommes conscients. Pour toutes ces opérations, nous avons engagé de gros volumes financiers grâce des soutiens financiers d'une ampleur remarquable du fait de la confiance que nous ont accordé nos différents partenaires.

Malgré tous ces investissements, nous avons toujours gardé une excellente santé financière confirmée par le Service de Gestion Comptable d'Aurillac.

Pour finir mes propos, je tiens à vous dire à quel point la gestion d'une commune comme la nôtre reste quelque chose d'exigeant avec une implication totale et sans faille au quotidien mais cela reste tout de même une expérience au combien passionnante et enrichissante personnellement.

**David ERNEST**

# Voyage scolaire en Dordogne

Cette année scolaire aura été marquée par la réalisation d'une classe de découverte en Dordogne, du 7 au 11 avril pour tous les élèves du CP au CM2.



C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis quelques temps, car les derniers séjours longs avaient dû être annulés à cause du Covid notamment. Grâce à l'aide financière de l'APE principalement, mais aussi de la Mairie, du Conseil Départemental et des Associations locales de Yoga et Couleurs d'Automne, nous avons pu monter ce projet. Jean Malbert, DDEN de l'école et Séverine Noël, ATSEM, ont pu compléter l'équipe afin d'assurer un encadrement de qualité.

Nous souhaitons donc partir avec les deux classes de « grands », pour leur faire découvrir cette expérience unique de classe de découverte. Nos principaux objectifs étaient bien sûr de travailler le vivre-ensemble et de mener des projets interdisciplinaires. Cela a été, pour beaucoup, un

premier départ de la cellule familiale pour gagner en autonomie.

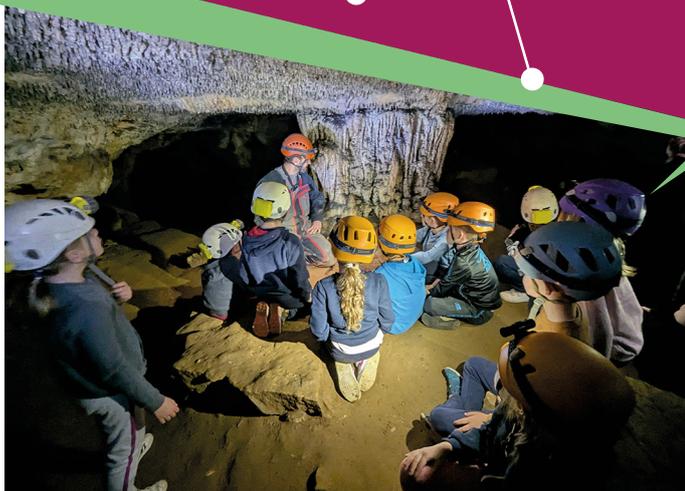
C'était l'occasion également de donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement. Nous avons fait le choix d'une destination assez proche mais méconnue des élèves. Le centre de la Peyrière en Périgord, à Saint-Geniès (24) nous a permis de lier la découverte du patrimoine et des activités de pleine nature.

Tout au long du séjour, les élèves ont pu s'immerger dans cet environnement historique. Ils se sont émerveillés devant les célèbres peintures rupestres de Lascaux IV, ou ont découvert des lieux moins connus comme le site troglodytique du Roc de Cazelle. Les passionnés

de Moyen-Age se sont imaginés chevaliers en parcourant les salles du château de Castelnaud ou en observant un forgeron façonner un couteau sous leurs yeux. Un « rallye médiéval » dans les ruelles typiques de Sarlat leur a permis de résoudre une enquête et de rapporter en souvenir une clé et une loupe fabriquées par un artisan verrier local.

Côté sportif, les élèves ont pu pratiquer une grande course d'orientation nature autour du Lac de Groléjac et randonner autour du très beau village de la Roque Gageac pour découvrir l'histoire des gabarres, la recherche des truffes et autres spécialités du Périgord.

Le moment le plus intense de la semaine restera pour beaucoup l'ini-



## Témoignages d'élèves...

*Durant cette expérience, j'ai pu apprendre beaucoup de choses très intéressantes. Par exemple, à Domme, ils ont de très bons artisans glaciers. Merci aux maîtresses de nous avoir offert toutes ces glaces...*

*Au début, je stressais, mais après cela s'est passé exactement comme je le voulais...*

*J'ai bien aimé parce qu'on a découvert des environs qu'on ne connaissait pas et avec les autres classes on a fabriqué de l'amitié...*

*Avant, je ne connaissais pas la Dordogne. On a fait des activités trop trop bien. La meilleure activité c'est la vie souterraine, enfin pour moi...*

*Je fais un immense remerciement à la mairie pour ce voyage. La première nuit j'ai eu du mal à dormir mais après j'ai réussi à dormir très rapidement...*

*On a fait beaucoup de sortie, la première activité était Sarlat où l'on a découvert le village qui était très joli. Ensuite, on a visité la grotte de Lascaux où on a découvert des dessins qui étaient très beaux...*

*La spéléo, c'est la meilleure activité que j'ai fait. Lascaux, c'était pas mal aussi, mais ce que j'ai le moins aimé, c'est le château de Beynac, parce que c'était épuisant et fatiguant de monter et descendre tout le temps...*

*Dès la montée dans le bus, tout le monde était excité. On a passé une semaine incroyable, on a fait plein d'activités, les grottes de Lascaux, la randonnée, la vie souterraine, la visite d'un château, la course d'orientation, Sarlat...*

*Au début, je pensais que le logement n'allait pas être génial mais finalement il a été top. Les activités avaient l'air ennuyeuse mais finalement elles ont été super. Nous avons appris plein de choses sur l'environnement et sur le passé...*

*Nous avons joué au Cluedo, nous avons fait des découvertes, à un moment donné, on a même été dans une grotte, on a rampé, sauté et même glissé. Ce voyage scolaire était génial, merci à l'APE et à la Mairie...*

*Mon moment préféré a été la spéléologie, notre animateur nous a dit que les stalactites mettaient des milliards d'années pour se former...*

*Mon moment préféré, c'était Castelnaud, ce grand et gros château fort, ces armes et ces armures qui brillent et surtout, il y avait un forgeron...*

*C'était trop bien. Je remercie l'APE de Prunet, le Club du troisième âge, le club de yoga qui nous ont aidé à financer le voyage. Je remercie Laurent, notre chauffeur, Jean, Séverine, maîtresse Fanny et maîtresse Hélène qui nous ont accompagné pendant le séjour...*

tiation à la spéléologie. Munis de frontales, nous nous sommes aventurés dans l'inconnu d'une grotte, entre stalactites et stalagmites, en rampant ou en escaladant. L'exploration souterraine laissera à coup sûr un souvenir unique pour tous.

La vie collective, dans un hameau en pleine nature, était en elle-même une vraie nouveauté pour certains de nos élèves. Faire son lit, partager un petit déjeuner ou faire une partie de foot contre d'autres écoles étaient aussi des moments d'apprentissages.

Le retour en classe, malgré un peu de fatigue, a pu montrer les réels bénéfices d'un tel projet, tant

sur la motivation face aux apprentissages, que sur le renforcement des liens entre élèves ou avec les adultes. Ils ont terminé leur carnet de voyage dans lequel ils ont collecté tous leurs souvenirs.

Pour finaliser ce beau projet, nous avons prévu un moment de rencontre avec les parents afin de visionner ensemble quelques photos du séjour et pour échanger sur le retour des élèves, en espérant que ce voyage leur laissera d'aussi bons souvenirs qu'à l'équipe d'encadrement.

**Fanny Leyrolle**  
(enseignante de CM1-CM2)  
et  
**Hélène Chenard**  
(enseignante de CP-CE1-CE2)

# De la salle polyvalente à la salle multi-activités

**Dès septembre 2024, chacun a pu constater le passage concret d'une simple étude à sa mise en œuvre effective. Les travaux de rénovation de notre salle polyvalente, un projet d'envergure, ont ainsi pu débuter dans les délais prévus.**

Ce réaménagement complet marque une nouvelle étape dans l'histoire de ce bâtiment qui participe grandement à l'attractivité et de la vitalité de notre commune.

**Une salle  
au cœur de la vie locale  
depuis plus de 40 ans**

L'histoire de ce bâtiment débute sous la mandature de M. Baptiste Combes. Le 8 avril 1979, dans un courrier adressé à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, la mairie de Prunet officialise son projet de construction d'une salle publique polyvalente.

L'objectif : offrir un espace aux nombreuses associations locales, telles que la Société Sportive, la Section de Gymnastique Volontaire, le Club du 3<sup>ème</sup> Âge «Couleurs d'Automne», la Société de Chasse, ou encore le Comité des Fêtes.

Dès 1979, le cabinet d'architecte D.P.L.G. d'Aurillac, représenté par M. Jean-François Porcher, est mandaté pour une première étude.

À l'époque, le coût total du projet est estimé à :

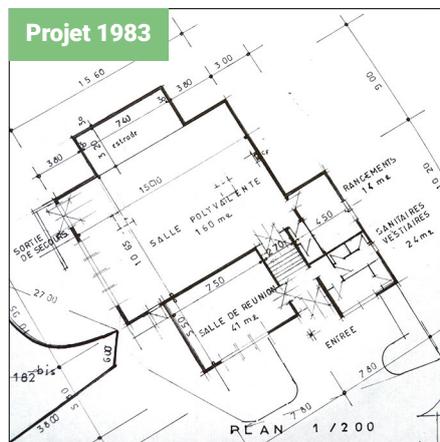
- 18 000 francs pour l'étude,
- 191 000 francs pour la maçonnerie,
- 154 000 francs pour la charpente et la menuiserie,
- 48 000 francs pour la couverture et la zinguerie.

D'une capacité initiale de 200 personnes (160 en salle polyvalente et 40 en salle de réunion), le projet obtient son permis de construire en janvier 1981. Il faudra cependant attendre 1983 pour que la salle polyvalente reçoive toutes les autorisations nécessaires à son ouverture au public.

Projet 1983



Projet 1983

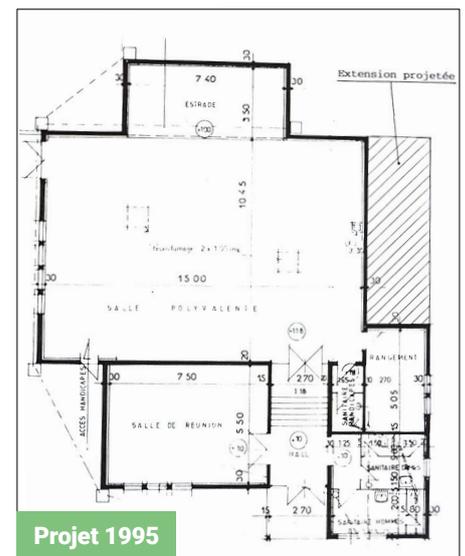


**Des évolutions  
successives  
pour s'adapter  
aux besoins**

Sous la même mandature, en janvier 1993, le Conseil municipal approuve un premier projet d'extension visant à créer une cuisine et à installer un chauffage pour améliorer l'accueil des manifestations et de la vie associative.

La maîtrise d'ouvrage est confiée à M. Porcher en juin 1993, et les travaux s'achèvent en juin 1995, alors que M. François Bromet devient

maire. Coût de l'opération : environ 288 000 francs répartis entre les honoraires architecte, la maçonnerie, la menuiserie, la toiture, l'électricité, le chauffage, le plâtre, le carrelage et la plomberie.



Projet 1995

En mai 2001, une visite de la Commission de Sécurité met en évidence la nécessité de nouvelles adaptations, notamment la création d'un local de stockage et la mise aux normes de sécurité en vigueur. En novembre 2001, après vote en conseil municipal, le cabinet d'ar-



# Stations d'épuration

Comme annoncé dans notre édition précédente, nos 4 stations d'épuration ont été réhabilitées dans leur globalité. Depuis de nombreuses années, nous étions sous surveillance quant à la qualité des rejets qui était de plus en plus dégradée. Il était urgent d'intervenir sous peine de sanctions comme par exemple le refus d'octroi de permis de construire et autre. Cette importante opération de réfection de nos stations nous a mobilisé en phase « études » sur une année et en phase travaux sur la même période. Cela nous permet aujourd'hui de voir l'avenir plus sereinement, pour des dizaines d'années, en terme de respect des normes de rejets et de la réglementation en vigueur.

Durant la phase étude, tous les réseaux d'assainissement collectif de la commune ont également fait l'objet de contrôles et de mesures sur une période dite de nappe basse (printemps, été) et sur une période dite de nappe haute (automne, hiver) pour déterminer leurs étanchéités. Les résultats sont globalement de très bonne qualité sauf sur une portion rejoignant la station de Lacamp. Une opération de chemisage de ce tronçon de réseaux a donc dû être réalisée en parallèle des travaux pour pouvoir bénéficier d'un réseau entièrement étanche aux eaux claires parasites.

Ces opérations ont représenté un coût financier non négligeable pour la collectivité mais grâce au soutien indispensable de l'État ainsi que de l'agence de l'eau Adour Garonne, nous avons pu bénéficier de subventions à hauteur de 80 % pour 2 d'entre elles et de 60 % pour les 2 autres. Les réseaux eux ont été financés à hauteur de 80 %.

Auparavant, nous avions 3 systèmes d'épuration différents pour les 4 stations : un lit bactérien, un lagunage et 2 filtres à sable. Aujourd'hui, nous ne possédons plus qu'un seul et unique système : un filtre planté de roseaux.

Ce nouveau procédé a fait ses preuves et a pour particularité de posséder un très bon rendement épuratoire tout en conservant une simplicité de suivi et d'entretien. Un simple faucardage (taille de roseaux) une fois par an suffit à son entretien. Bien sûr un suivi bi-hebdomadaire continuera d'être effectué pour s'assurer visuellement du bon fonctionnement et pour effectuer des rotations de filtres essentielles à leur bon fonctionnement.

Comme tous les systèmes d'assainissement, le danger pour nos réseaux et ouvrages reste toujours et encore le rejet dans les toilettes de lingettes et autres protections hygiéniques. Nous demandons à chaque utilisateur de prendre conscience des désagrè-

ments que ces déchets peuvent causer afin d'éviter d'endommager nos nouvelles stations d'épuration au bénéfice de tous les usagers du service.

La moitié des foyers de la commune est raccordée à l'assainissement collectif. Le budget de l'eau et de l'assainissement supporte tout de même les dépenses d'entretien et d'investissement liées à nos 4 stations. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente d'une éventuelle création de syndicat infra-communautaire à l'échelle de l'ancien Pays de Montsalvy. Dans le cas d'un transfert, les actifs et les passifs du budget de l'eau et de l'assainissement seront transférés en totalité au syndicat.



# Aménagement du hameau des Rouquets : un projet pour la sécurité et l'embellissement

**En cours de réalisation lors de la publication de notre dernier bulletin municipal, les travaux d'aménagement de la traversée du hameau des Rouquets se sont achevés au début de l'automne 2024.**

**Ces aménagements jugés nécessaires et visant à améliorer la sécurité routière et le cadre de vie des habitants, ont représenté un investissement conséquent pour la commune.**

Le hameau des Rouquets, composé de 16 habitations, était traversé par une large voie de circulation, vestige de l'ancien tracé de la RD920.

Cette configuration, associée à l'absence de cheminements piétons et d'accotements aménagés, favorisait une circulation rapide et parfois dangereuse.

De plus, les travaux de collecte des eaux usées réalisés il y a plusieurs années, avaient laissé des traces sur la chaussée, accélérant sa dégradation.

A l'image de ce qui a été réalisé sur le hameau de la Croix d'Aubugues, une première étape avait été franchie en 2023 et début 2024 avec l'enfouissement des réseaux secs (électriques et téléphoniques) et la pose d'un réseau de collecte des eaux pluviales.

A l'issue de cette première étape, des aménagements concrets pour plus de sécurité ont pu être réalisés. Les travaux ont consisté à réorganiser l'espace routier en rétrécissant la chaussée, en matérialisant des places de stationnement et en aménageant un cheminement piéton distinct et continu, matérialisé par un revêtement clair.

La pose de bordures et de potelets bois a permis de sécuriser physiquement les piétons sur certaines portions tout en incitant les conducteurs à ralentir.

Grâce à cette modernisation, le hameau des Rouquets offre désormais un cadre harmonieux et sécurisé, au service de tous.

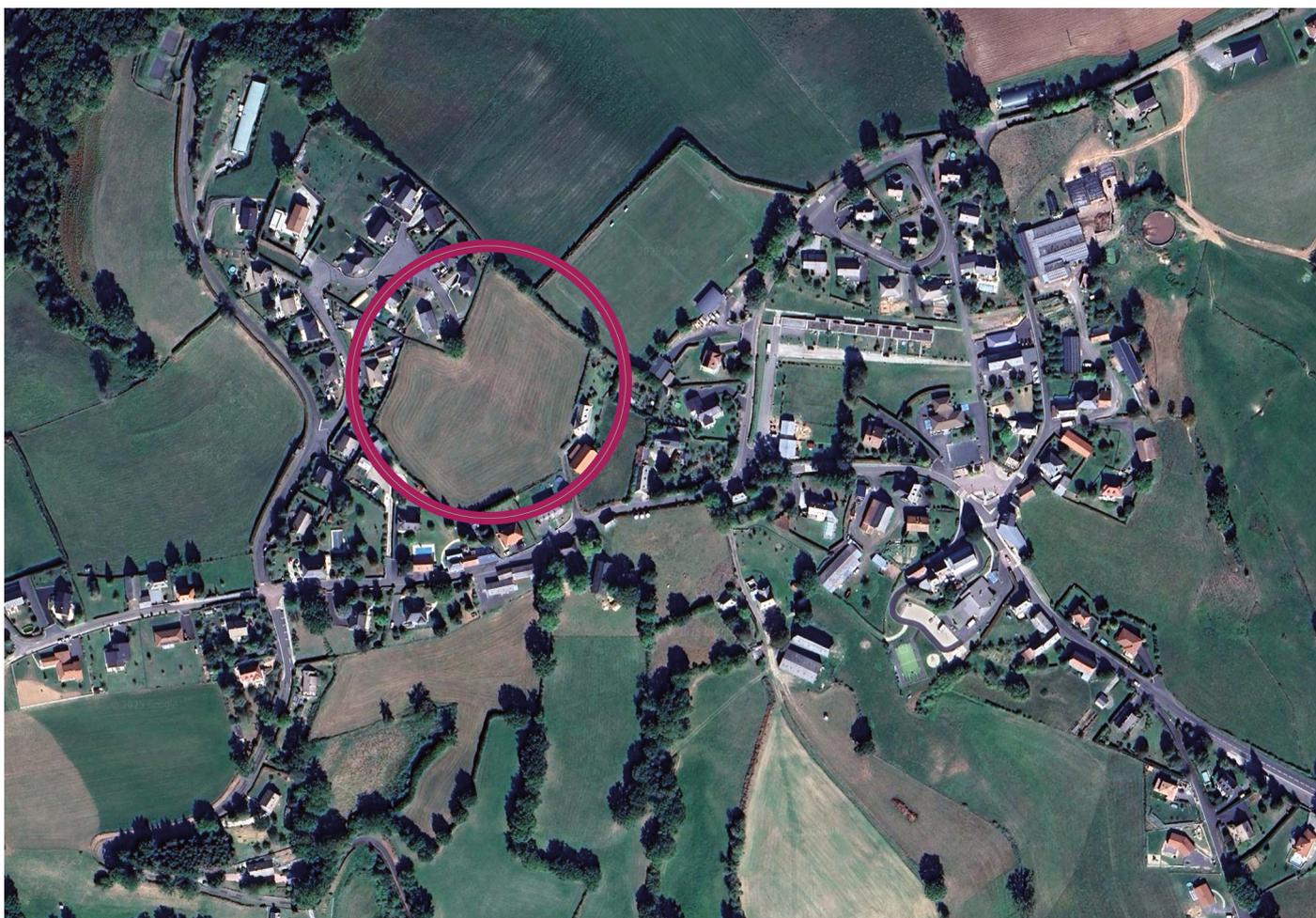
La municipalité remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension durant ces travaux d'envergure.



# Acquisition d'une réserve foncière pour la commune

Depuis plusieurs années, la municipalité a fait le choix d'adhérer à l'Établissement Public Foncier (EPF) Auvergne afin de faciliter ses projets d'aménagement territorial.

L'une des missions principales de l'EPF est d'acquérir des terrains pour le compte des collectivités, en les gérant et en les sécurisant temporairement avant de les leur rétrocéder à un moment opportun.



En juillet 2022, la commune a sollicité l'EPF pour l'acquisition de parcelles stratégiquement situées en plein cœur du bourg, en zone constructible, entre les lotissements La Croix de Lacamp et Le Champ des Torgues, le terrain de football et les habitations bordant la rue de la Maison Neuve.

Suite à une analyse approfondie de la demande, une convention a été signée entre la municipalité et l'EPF, encadrant les modalités de cette acquisition.

Cette convention autorise l'EPF à acheter ces parcelles au nom de la commune de Prunet. En contrepartie, la municipalité s'engage à rembourser les frais engagés par l'EPF sur une période de huit ans, avec des paiements annuels constants qui ne débuteront qu'à partir de l'année suivant la signature de l'acte d'acquisition.

Après une phase d'état des lieux et de négociation entre l'EPF et les propriétaires des terrains, l'acquisition a été finalisée en décembre 2024.

Désormais propriété de l'EPF, cette parcelle de 1,43 hectare constitue une réserve foncière précieuse pour la commune. Elle pourra être rétrocédée à la municipalité dès qu'un projet structurant et abouti verra le jour.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans cette acquisition, qu'elle considère comme une étape essentielle pour le développement et l'attractivité future de Prunet.

# Les travaux de la commune

## TRAVAUX EN COURS

### Salle polyvalente : une transformation bien engagée

Les travaux de réfection de la salle polyvalente ont démarré comme prévu dans la première quinzaine de septembre 2024, suivant ainsi le calendrier prévisionnel.

Dès les premières interventions liées au gros œuvre et à la démolition partielle de l'existant, quelques imprévus sont apparus, malgré les études menées en amont. La réactivité et la bonne coordination entre les différents corps de métiers ont permis d'apporter des solutions techniques efficaces, sans impacter le planning établi.

À ce jour, le gros œuvre, la couverture, les menuiseries ainsi que les enduits extérieurs sont achevés. L'aspect extérieur de ce futur espace multi-activités est désormais bien visible. Les travaux intérieurs ont pris le relais, laissant entrevoir une fin de chantier dans les délais prévus.



### Gestion de l'eau : vers un syndicat intercommunal malgré l'abandon du transfert obligatoire

Comme évoqué dans notre précédent bulletin, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposait initialement un transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux intercommunalités au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026. C'est dans cette perspective qu'une étude avait été engagée en vue de la création d'un syndicat regroupant les communes de l'ancienne Communauté de

Communes du Pays de Montsalvy. Mais le 13 mars dernier, l'Assemblée nationale a voté - pour la première fois depuis 2017 - l'abandon de cette obligation. Pour autant, les autorités en charge des aides financières à la réalisation de travaux dans ce domaine avaient déjà fixé leurs critères : seules les structures intercommunales peuvent désormais bénéficier de subventions.

Dans ce contexte, la volonté des communes engagées reste inchangée : poursuivre la création de ce syndicat local. Un choix stratégique qui permettra non seulement de répondre aux enjeux techniques et financiers de demain, mais aussi de mieux gérer, de façon solidaire, une ressource aussi précieuse que l'eau, notamment en période de sécheresse.

## TRAVAUX À VENIR

### Arasement des routes et curage des fossés.

Le programme annuel d'entretien des voiries communales planifié sur l'année 2024 et annoncé sur notre dernier bulletin municipal n'a pas pu être réalisé. Il est donc intégralement repris sur l'exercice 2025. Pour rappel, ces interventions concernent les voies communales suivantes :

- La route du Garric à Lacaze ;
- Les hameaux du Bousquet, de Cantuel, de Rancilhac et de Boutenègre ;
- Le délaissé de la Croix d'Aubugues ;

Avec cette dernière tranche, l'ensemble des voies communales auront été traitées durant ces 5 dernières années.

# Les travaux de la commune

## TRAVAUX À VENIR

### Traversée du hameau de Trémoulines

Des études sont en cours pour le captage des eaux pluviales et l'aménagement de surface de la traversée du hameau, tant sur le plan technique que financier.

## TRAVAUX RÉALISÉS

### Traversée des hameaux

Après la réhabilitation de la traversée du hameau de la Croix d'Aubugues en 2021/2022, c'est celle du hameau des Rouquets qui a été achevée à l'automne 2024, marquant l'aboutissement de deux années de travaux (2023/2024).

Dans la continuité, l'année 2024 a également vu le lancement de travaux sur la traversée du hameau de Trémoulines, avec comme première étape, l'enfouissement des réseaux secs.

Cette opération permet de sécuriser les lignes électriques et téléphoniques encore aériennes dans certains secteurs, tout en préparant les aménagements futurs.

### Nouveau et dernier point de collecte des ordures ménagères sur la commune

Compétence de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, la transformation du système de collecte des ordures ménagères est un chantier engagé depuis plusieurs années.

Pour en savoir plus, retrouvez un article complet dans ce bulletin.

### Stations d'épuration

Lancés en juin 2024, les travaux de réhabilitation des quatre stations de traitement des eaux usées de la commune sont désormais achevés. Une étape importante pour améliorer la performance environnementale de ces installations et garantir un service durable à l'échelle locale.

Pour en savoir plus, retrouvez un article complet dans ce bulletin.

## ZOOM SUR LES TRAVAUX ET ÉTUDES

### Combien ça coûte à la commune ?

Certaines opérations de travaux et des études se sont achevées au cours de l'année écoulée. La commune s'est également dotée de nouveaux équipements.

Les tableaux ci-dessous dressent un bilan financier de 2024.

### TRAVAUX DE VOIRIE

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE DES ROUQUETS	
Total dépenses HT	230 823,54 €
Total subventions (État, Conseil départemental Cantal)	82 789,25 €
<b>RESTE À CHARGE</b>	<b>148 034,29 €</b>

TRAVAUX DE COMPOSTIE	
Total dépenses HT	5 683,33 €

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES

TOTAL DÉPENSES HT	
Enfouissement réseau téléphonique Les Rouquets solde	4 217,27€
Éclairage public les Rouquets solde	6 659,01€
Enfouissement réseau téléphonique Trémoulines 1er acompte	4 350,00€
Éclairage public Trémoulines 1er acompte	3 775,00€

### TRAVAUX DIVERS

TOTAL DÉPENSES HT	
Remplacement porte à l'école	4 390,83 €
Éclairage hangar communal	2 953,69€

# Tarifs municipaux

2024 2025

CANTINE			
Cantine	QF<1000	1,00 €	1,00 €
	1000≤QF<1500	2,55 €	2,55 €
	QF≥1500	2,80 €	2,80 €

GARDERIE			
Garderie	Le matin 7h15/8h45	1,50 €	1,50 €
	Le soir 16h15/18h45	1,50 €	1,50 €
	Au-delà de 18h45 (le 1/4 d'heure entamé)	5,00 €	5,00 €

MATÉRIEL (tables, chaises, barnums)		
Tables et chaises	30,00 €	30,00 €
Barnum	50,00 €	50,00 €
Chèque de caution	300,00 €	300,00 €

MATÉRIEL (chapiteau)		
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit
Commerçants de la commune	100,00 €	100,00 €
Chèque de caution	500,00 €	500,00 €

DIVERS			
Droits de place	Ponctuel	2 € le m <sup>2</sup>	2 € le m <sup>2</sup>
	Redevance annuelle borne électrique	150,00 €	150,00 €
Animal errant	Mise en fourrière	150,00 €	150,00 €
	Frais vétérinaires	frais réels + 60€/jour	frais réels + 60€/jour

2024 2025

EAU			
Eau abonnement compteur	1 <sup>er</sup>	70,00 €	70,00 €
	2 <sup>ème</sup>	50,00 €	50,00 €
	3 <sup>ème</sup>	0,00 €	0,00 €
Tarif m <sup>3</sup> eau		1,10€	1,12 €
Redevance pollution Adour Garonne		0,33 €	0,33 €
Pose compteur et regard		600,00 €	700,00 €
Pose compteur sans regard		200,00 €	200,00 €
Extension du réseau		coût réel (1)	coût réel (1)
Remplacement compteur gelé		200,00 €	200,00 €

ASSAINISSEMENT		
Abonnement	25,00 €	35,00 €
Prix au m <sup>3</sup>	1,42 €	1,42 €
Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau AEP privé	170,00 €	170,00 €
Redevance collecte Adour Garonne	0,25 €	0,32 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	900,00 €	900,00 €
Frais de raccordement	coût réel	coût réel

CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM			
Cimetière	Trentenaire au m <sup>2</sup>	60,00 €	60,00 €
	Cinquantenaire au m <sup>2</sup>	100,00 €	100,00 €
Colombarium	Trentenaire	400,00 €	400,00 €
	Cinquantenaire	700,00 €	700,00 €
Jardin du Souvenir (dispersion des cendres)		80,00 €	80,00 €

(1) Fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux

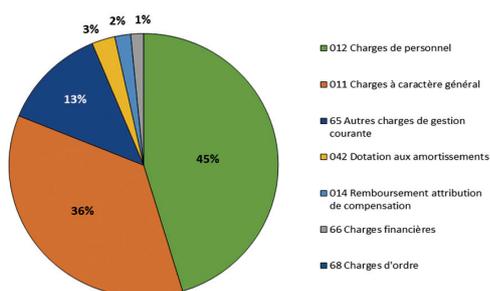
# Comptes administratifs 2024

Le budget **PRINCIPAL** de la commune génère un excédent brut de **350 261,79 €** qui est affecté en totalité au Budget Primitif, section Investissement, de l'année 2025, il n'y a donc pas d'excédent net reporté à la section Fonctionnement du BP 2025.

## Le fonctionnement

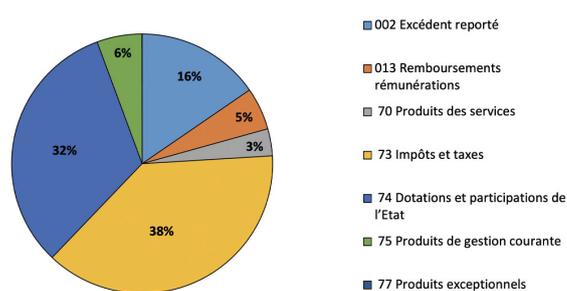
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **485 930,16 €** en baisse de 3,80% à celles de 2023.

CHAPITRE	CA 2024
011 / Charges à caractère général	173 961,03 €
012 / Charges de personnel	220 240,80 €
014 / Remboursement attribution de compensation	9 294,00 €
65 / Autres charges de gestion courante	61 436,48 €
66 / Charges financières	7 471,38 €
68 / Charges d'ordre	6,75 €
042 / Dotation aux amortissements	13 519,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>485 930,16 €</b>



Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **836 191,95 €** en hausse de 6,50% à celles de 2023.

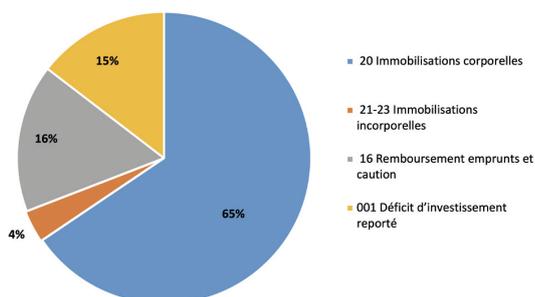
CHAPITRE	CA 2024
002 / Excédent reporté	128 632,02 €
013 / Remboursement rémunérations	44 143,33 €
70 / Produits des services	28 209,44 €
73 / Impôts et taxes	318 397,00 €
74 / Dotations et participations de l'État	269 938,97 €
75 / Produits de gestion courante	46 721,19 €
77 / Produits exceptionnels	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>836 191,95 €</b>



## L'investissement

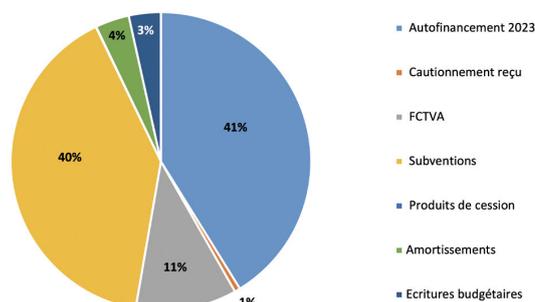
2024 génère un déficit d'investissement de **143 700,57 €**.  
Total des dépenses d'investissement : **510 746,07 €**

CHAPITRE	CA 2024
20 / Immobilisations corporelles	334 609,95 €
21-23 / Immobilisations incorporelles	18 341,62 €
16 / Remboursement emprunts et caution	83 505,89 €
001 / Déficit d'investissement reporté	74 288,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>510 746,07 €</b>



Total des recettes d'investissement : **367 045,50 €**

CHAPITRE	CA 2024
Autofinancement 2023	151 210,60 €
Cautionnement reçu	2 228,29 €
FCTVA	40 012,97 €
Subventions	147 401,92 €
Amortissement	13 369,72 €
Écritures budgétaires	12 672,00 €
Produit de cession	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>367 045,50 €</b>



## Le budget EAU ET ASSAINISSEMENT

L'année 2024 génère un excédent brut de **55 168,67 €**

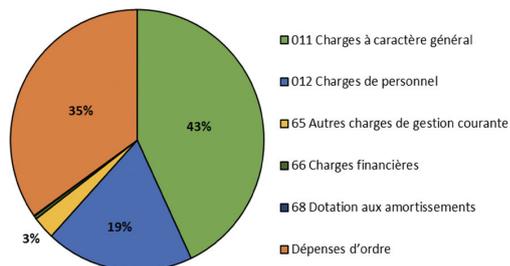
qui est affecté en totalité au Budget Primitif, section Investissement,

de l'année 2025, il n'y a donc pas d'excédent net reporté à la section Fonctionnement du BP 2025.

### Le fonctionnement

**Les dépenses** se sont élevées à **97 214,09 €**. Elles ont augmenté de 1,75% par rapport à celles de 2023.

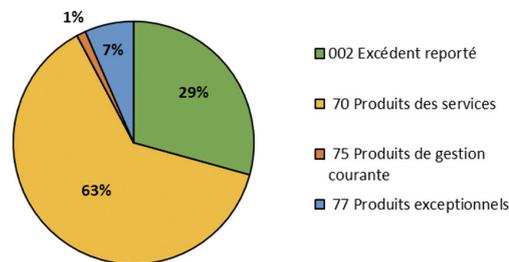
CHAPITRE	CA 2024
011 / Charges à caractère général	41 815,23 €
012 / Charges de personnel	18 320,22 €
65 / Autres charges de gestion courante	2 757,57 €
66 / Charges financières	396,38 €
68 / Dotation aux amortissements	69,69 €
Dépenses d'ordre	33 855,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>97 214,09 €</b>



**Les recettes** se sont élevées à **152 382,76 €**. Elles ont augmenté de 1,42% par rapport à celles de 2023.

Elles sont soit réelles, soit d'ordre budgétaires et sont regroupées en 6 catégories principales :

CHAPITRE	CA 2024
002 / Excédent reporté	44 586,83 €
70 / Produits des services	95 921,05 €
75 / Produits de gestion courante	1 879,88 €
Produits exceptionnels	9 995,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>152 382,76 €</b>

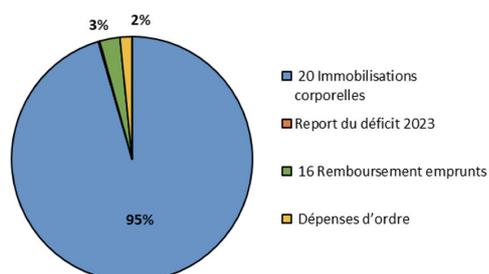


### L'investissement

2024 génère un excédent d'investissement de **84 138,29 €**

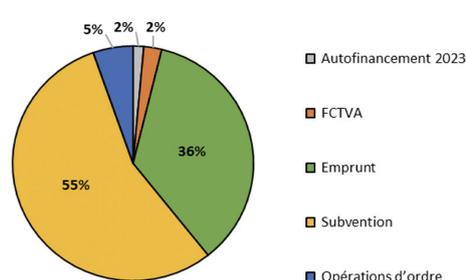
**Les dépenses** se sont élevées à **620 956,26 €**.

CHAPITRE	CA 2024
20 / Immobilisations corporelles	592 900,80 €
16 / Remboursement emprunts	16 889,95 €
Report du déficit 2023	1 170,51 €
Dépenses d'ordre	9 995,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>620 956,26 €</b>



**Les recettes** se sont élevées à **705 094,55 €**.

CHAPITRE	CA 2024
Autofinancement 2023	10 105,51 €
FCTVA	16 998,97 €
Emprunt	250 000,00 €
Subvention	390 175,03 €
Opérations d'ordre	37 815,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>705 094,55 €</b>



# Quelle eau buvez-vous ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2024</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BESSADES OUEST S4 (PRÉ DU RIEU AVAL), LA COMBE DU POMMIER S1, LES VIALLES 1 A 3, PRÉ DU RIEU (S2 SUR PLAN). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 686 personnes sur 1 commune (PRUNET). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PRUNET ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PRUNET » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **18**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2023, 2024**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **14,5 mg/L**  
Valeur maxi : **16,3 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **201**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **7,9 °f**  
Valeur maxi : **8,3 °f**

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

Édité le 29/03/2025

UDI 015000857

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations intérieures ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

# Vie de la commune

## Point de regroupement déchets

**En ce début d'année, comme vous avez pu le constater, un nouveau point de regroupement de déchets a été créé au carrefour des 4 routes de Senilhes.**



Dans la continuité de notre démarche engagée sur les points de regroupement déchets, seuls les secteurs du Garric et de Cantournet n'avaient pu être regroupés par manque d'emplacement correspondant aux contraintes techniques.

Grâce à la bonne volonté des propriétaires du terrain qui ont accepté le projet, la commune a acquis la surface nécessaire pour accueillir la zone.

L'aménagement de celle-ci comme des 3 autres a entièrement été financé par la communauté de communes et n'a donc rien coûté à notre commune. Après la mise en place des colonnes de tri en Janvier, les bacs à

ordures ménagères ont été déplacés des hameaux pour rejoindre ce nouveau point de regroupement en Mars. Aujourd'hui, notre commune compte 4 points de regroupement : Le Bourg, la Croix d'Aubugues, la Joyeuse et maintenant les 4 routes de Senilhes.

Chaque point a été pensé pour que chacun trouve sur son passage quotidien un point où il pourra déposer sur un même lieu l'ensemble de ses déchets ménagers, recyclables, voire ses biodéchets.

Une réflexion est en cours pour équiper chacun d'entre eux de composteurs partagés comme c'est déjà le cas en ce moment sur le point du bourg. Cette expérimentation est

aujourd'hui concluante. Si elle se confirme, elle pourra être généralisée d'ici la fin d'année.

Cette importante modification a été nécessaire pour réduire au maximum les coûts de la collecte des déchets et ainsi atténuer les nombreuses augmentations de coûts liés au service déchets (transports, traitements, Taxe Générale sur les Activités Polluantes...) que subit la communauté de communes et qui sont répercutées sur nos factures.

Merci à tous de votre implication dans ce changement de fonctionnement et n'hésitez pas à nous faire remonter les désordres rencontrés sur ces points de regroupement.

# Vie de la commune

## 28<sup>ème</sup> Rallye du Cantal



Le 8 septembre dernier, la commune était traversée par une étape du 28<sup>ème</sup> Rallye du Cantal. Ce rallye, organisé par l'ASA club d'Auvergne et l'Écurie des volcans, a regroupé 64 équipes venant de tout le sud de la France, sur 6 spéciales dont celles de Prunet qui faisaient 5,600 km.

Les nombreux spectateurs, dont beaucoup de prunétois, ont pu apprécier les dérapages bruyants, toujours bien contrôlés de plusieurs pilotes cantaliens. La première partie de course a eu lieu sous un beau soleil et

a montré un beau spectacle. Les pilotes ont ensuite rejoint Ladinhac pour les autres spéciales mais la pluie s'est invitée et la direction de course a dû interrompre l'épreuve par mesure de sécurité.

Les routes sinueuses de notre commune étant appréciées des organisateurs, ceux-ci vous donnent rendez-vous les 6 et 7 septembre prochains pour une autre épreuve du Rallye du Cantal à Prunet.

### Erratum chemins ruraux

Lors de la parution du bulletin municipal de 2024, une erreur s'est produite dans notre article sur les chemins ruraux, nous vous prions de nous en excuser.

En effet, il était noté que « l'enquête publique a pu avoir lieu du 28 mai au 27 juin 2024 ».

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la fin de l'enquête publique a été reportée au 04 juillet 2024.

### Nouvelle sectorisation de collège

Lors de sa séance du 18 décembre 2023, le Conseil Départemental du Cantal a validé la nouvelle carte de recrutement des secteurs des collèges du Cantal qui sera mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2025.

Cette nouvelle sectorisation a été mise en place afin de conserver un maillage territorial équilibré ainsi qu'une offre d'enseignement en collège à l'échelle de l'ensemble du Cantal.

De ce fait, dès la rentrée prochaine, les collégiens de la commune de Prunet seront orientés vers le collège de Montsalvy.

Le secteur du collège de Montsalvy étant plus petit en effectif, le nombre des élèves par classe sera moins élevé. La qualité d'apprentissage ne pourra être que meilleure.

De possibles aménagements dérogatoires pourront être étudiés au cas par cas en fonction de critères bien spécifiques (élèves à besoins particuliers, regroupement de fratrie ...).

Un transport scolaire matin et soir sera mis en place en ligne directe de Prunet vers Montsalvy via Lafeuillade en Vézize. Les points d'arrêt restent à finaliser selon les inscriptions et seront réajustés chaque année si besoin.

# Vie de la commune

## Éco quartier



Dans l'éco quartier les Châtaigniers, les 3 derniers lots restants n'avaient pas trouvé d'acquéreur.

Pour cette raison, mais aussi pour attirer de nouvelles familles, le Conseil Municipal a fait appel à Cantal Habitat pour la construction de 3 pavillons, deux T4 et un T3. Ces trois pavillons sont désormais loués.

Dans le cadre d'une VEFA (Vente en l'Etat de Futur Achèvement) les terrains ont été vendus à Maisons Partout le temps de la construction, le tout étant rétrocédé à Cantal Habitat qui en est devenu le propriétaire et en assure la gestion.

Cette opération clôture un projet d'éco quartier financièrement neutre pour la commune.

## Repas du CCAS



Cette année le repas offert par le CCAS de la commune s'est déroulé à l'Escarpidou le 7 décembre à midi et a compté 42 participants.

De plus, 31 colis ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans non désireuses ou dans l'incapacité de se rendre au repas. Le choix a été fait de commander les colis à l'Echo Paysan qui est un magasin de produits fermiers situé sur Aurillac.

Ce fut encore pour cette année, un joli moment de partage, rempli de convivialité et de bonne humeur permettant à chacun de se retrouver.



## Changement de gérants à l'Escarpidou

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 Elisabeth Astier a repris l'Escarpidou. Elle continue à assurer le service de restauration de l'école et propose également un dépôt de pain, un retrait point vert du crédit agricole, la vente de la presse locale ainsi que des plats à emporter.

Des soirées à thème sont souvent proposées notamment autour d'événements sportifs comme des matchs de foot ou encore des tournois de baby-foot, soirées blind-test et karaokés. L'inauguration a eu lieu le 5 octobre et a permis à de nombreux Prunetois de se retrouver pour fêter la reprise du bar / restaurant.



Le bar est ouvert tous les jours sauf les lundis après-midi et propose une cuisine traditionnelle.



# Parole aux associations

Comité des Fêtes et des Loisirs de Prunet



Un été 2024 bien rempli pour le comité des fêtes qui a proposé trois animations aux prunétois.

**Le 5 juillet, une soirée cinéma en plein air** a été proposée, accompagnée d'un barbecue. Plus d'une centaine de personnes est venue voir la diffusion du film phare de 2024 « Un p'tit truc en plus » : une belle soirée d'été réussie et très conviviale.

**Le dimanche 14 juillet, le comité en collaboration avec le Cantal Tour Pédestre, a proposé une randonnée** au milieu des bois et des sentiers de Prunet. Deux circuits, un de 10 km et un de 20 km, ont été proposés à 55 randonneurs.

Et le soir, après la diffusion du film tourné au cours de la journée, une trentaine d'entre eux ont apprécié le repas préparé par le restaurant L'Escarpidou. Avant le départ de cette étape, Maurice Durand, membre actif de l'Association des donneurs de sang bénévoles du canton de Montsalvy, est venu promouvoir le don de sang.

**Les 2 et 3 août 2024, a eu lieu la traditionnelle fête patronale.**

Les festivités ont commencé vendredi soir avec le concours de pétanque où près de 60 doublettes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse.

Samedi matin, Fabienne et Bruno ont accueilli une trentaine de personnes à l'Escarpidou pour les tripoux.

**Samedi soir, plus de 150 personnes ont participé à la randonnée pédestre.** Ils ont pu déguster les fameux pountis préparés par les « Mamies de la commune ». La saucisse truffade d'Arnaud servie au Relais d'Aubugues a redonné un coup de fouet aux randonneurs afin de pouvoir rejoindre la place du village pour manger le dessert et assister au superbe feu d'artifice tiré par Lez'Arts du Feu. La soirée s'est poursuivie par un bal sur la place animé par Enguérand Mazard.

Le comité des Fêtes et des Loisirs de Prunet vous donne **rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 août 2025** pour la fête patronale.

**Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du comité.**

✉ [comiteprunet15@outlook.fr](mailto:comiteprunet15@outlook.fr)

☎ **06 14 29 75 92**

# Parole aux associations

## Association Art de vivre et Yoga



Depuis septembre 2024, **les séances yoga se déroulent à Lacapelle del fraisse** en attendant la réfection de la salle de Prunet.

Les séances ont lieu **tous les mardis à 9h30 avec Marie et les mercredis à 19h30 avec Régine**, hormis les vacances scolaires.

**34 adhérents ont été accueillis par la municipalité de Lacapelle** nous permettant de poursuivre notre activité.

Nous espérons nous retrouver à Prunet au cours de l'année qui vient dans une grande et belle salle.

**Arlette AYMARD - Michèle LALAURIE**

## Le Cochonnet Prunétois

Le Cochonnet prunetois continue son petit bonhomme de chemin !

Le bureau a été renouvelé à l'assemblée générale de fin d'année, **l'effectif est de 19 licenciés.**



Un partenariat avec le club « les couleurs d'automne » est envisagé pour une activité Pétanque le mardi après-midi.

**Merci à Babeth de l'Escarpidou** pour sa participation à l'achat de maillots.

**Encore merci aux donateurs et acheteurs** de tickets pour la tombola du club.

## Club Couleurs d'Automne

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le samedi 25 janvier 2025 au restaurant « l'Escarpidou » en présence de Mr le Maire et d'un grand nombre d'adhérents.



**Le président René Courchinoux** souhaitait la bienvenue à tous les membres et les remerciait pour leur participation. **Remerciement également à la mairie pour la mise à disposition de matériel toujours apprécié et de leur soutien**, puis venait le moment du bilan de l'année écoulée : Concours de belote avec une bonne participation, goûter offert aux enfants lors du carnaval, repas à Montsalvy avec visite guidée de la cité très appréciée, pique-nique à la salle en raison d'un temps variable, repas très fin à Mourjou.

Sans oublier les sorties d'une journée : en mai avec nos amis de Teissières à Coltines puis Saint Just pour **une dégustation de cuisses de grenouilles**, en octobre à l'abbaye de Bonneval repas à Soulages et visite du musée de la cornemuse à Cantoin. Notre club a organisé en juin **la journée de la forme** (marche, pétanque, jeux de société...) pour les clubs du secteur qui a réuni **plus de 170 participants**. Ensuite, il évoquait les projets pour la saison en cours avec en avril **une sortie avec le club de Teissières**, en mai le **voyage en Camargue (interclub)**, en juillet le **pique-nique traditionnel**, en août le **nouveau spectacle de Flagnac avec Teissières...**

Le bilan financier présenté par le trésorier était légèrement bénéficiaire. Il soulignait que pour l'année à venir celle-ci serait moins rémunératrice, car, sans salle polyvalente (en travaux), il n'y aura pas de recettes à venir, mais qu'à cela ne tienne ça ne mettra pas en péril les finances du club dans l'immédiat.

**12 nouveaux membres ont rejoint le club, à ce jour il compte 106 adhérents.**



# Parole aux associations

## L'Association des Parents d'Elèves (APE) de PRUNET

L'objectif de cette association est d'organiser ou de participer à des manifestations afin de recueillir des fonds pour financer les projets éducatifs.

Le bureau actuel est composé de :

**Nicolas BERTRAND, Président**  
**Samantha VINCENT, Vice-Présidente**  
**Lise ERNEST, Secrétaire**  
**Marine LAVIGNE, Vice-secrétaire**  
**Géraud BRUEL, Trésorier**  
**Audrey DUBREUIL, Vice trésorière**



Pour l'année 2024-2025, l'APE a participé à la **traditionnelle Fête des Potirons** qui s'est déroulée à LEUCAMP avec l'aide du club du « Yoga » qui a participé en nous faisant la soupe de potiron.

Nous avons ensuite organisé le **Noël des enfants à l'école avec une nouveauté cette année : une vente de fleurs de Noël**. Puis l'emballage cadeau à Décathlon, où le club couleur d'Automne sont venus nous prêter mains fortes.

Nous avons ensuite organisé le **carnaval des enfants, ainsi qu'un marché de plants de légumes et de fleurs**. Enfin pour clôturer l'année scolaire nous préparons la **journée de la Fête des écoles**.



Ces manifestations sont l'occasion de partager des moments conviviaux et de créer des liens sociaux entre les différentes générations.

Grâce aux fonds récoltés, cette année, les élèves ont pu réaliser des **sorties scolaires** (cinéma, visite des ruches à la Plantelière, théâtre...) et les classes de CP / CE1 / CE2 / CM1 et CM2 sont parties **une semaine en voyage scolaire en Dordogne**.

L'APE remercie, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal pour leur aide financière, l'équipe pédagogique pour leur travail auprès des enfants ainsi que tous les parents d'élèves pour leur implication et leur participation à l'organisation de ces journées.



C'est grâce à toutes ces personnes que nos élèves peuvent profiter de ces projets.

Merci à tous !

# Parole aux associations

## Association Communale Chasse Agréée ACCA De Prunet

L'association de chasse connaît une belle dynamique, portée par une **bonne ambiance conviviale et un esprit d'équipe solide**.

Cette année encore, les chasseurs se sont mobilisés tout au long de la saison **pour limiter les dégâts causés aux cultures et répondre aux attentes des propriétaires**. La bonne entente entre les membres contribue à l'efficacité des actions menées sur le terrain.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir de nouveaux chasseurs dont **des jeunes particulièrement motivés**. Par ailleurs, la saison a aussi été marquée par des **moments de convivialités, avec l'organisation d'un repas entre chasseurs et habitants de la commune**.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette belle dynamique.



## Sporting Châtaigneraie Cantal

Après une nouvelle saison compliquée suite à notre relégation en R2, le club met en place une nouvelle équipe à la tête du club. Pierre Micelli et Jean Christophe Teissedre souhaitant passer le relais après quelques années de bons et loyaux services, les bénévoles se sont mobilisés pour reconstruire un bureau et préparer la saison prochaine. Un grand merci à eux pour le temps consacré au club. C'est ainsi que Pascal Lacoste rejoint par Laurent FOUCAULT ont entrepris la reconstruction d'une équipe afin de préparer la future saison. C'est à l'assemblée générale du club au mois de juin que les membres du club pourront donc élire un nouveau bureau et ses membres.

Pascal, joueur puis dirigeant au club, aura donc connu tous les maillons du club après ses débuts à l'école de foot il sera joueur jusqu'à ses 37ans avant de devenir dirigeant, il sera ensuite coach de l'équipe B, puis dirigeant à l'EFCV comme coach ou accompagnateur pendant plus de 10 ans. Personnellement après plusieurs sollicitations de Jeff Meyniel, de Pierre Micelli puis dernièrement de Pascal, j'ai donc accepté de rejoindre l'équipe dirigeante du SCC pour l'épauler à la présidence du SCC.

Pour ceux qui ne me connaissent pas je suis le beau-père de Romain Tinet et Damien Ernest joueurs au SCC.

Passionné de football en tant que joueur à Roannes St Mary depuis 1972, puis à Omps en 1987, j'ai ensuite été plusieurs années dirigeant à l'AFC de 1998 à 2007, puis président du club féminin de l'ESACA à Arpajon jusqu'à la fusion avec l'AFCA et de nouveau président durant 3 saisons de ce club que j'ai quitté en 2015. Je vais donc essayer d'accompagner Pascal et le SCC en apportant mon expérience. Notre volonté est de conserver notre place au sein du football régional avec une nouvelle génération encadré par quelques anciens. Poursuivre la construction d'un club ou il fait bon vivre en menant une politique saine et transparente ou chaque joueur, dirigeant, partenaire ou bénévole trouveront leur place. S'impliquer davantage au sein de l'EFCV pour former et encadrer les jeunes des communes composant ce groupement c'est l'avenir de nos territoires qui en dépend. Rester un club de la Châtaigneraie et du bassin d'Aurillac où les jeunes auront envie de venir pour s'épanouir, progresser et pratiquer notre sport favori. Renforcer notre structure sportive avec un maxi-

num de compétences pour crédibiliser la politique sportive du club

### Rester un vrai club amateur

Je remercie au nom du club la municipalité de Prunet qui nous apporte son soutien matériel avec les installations mises à dispositions mais aussi avec sa contribution financière pour nous permettre d'accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie également toutes les personnes de la commune qui participent aux animations du SCC permettant ainsi au club de boucler son budget de fonctionnement. Nous en profitons pour inviter toutes les personnes intéressées à nous rejoindre pour poursuivre et développer le SCC.

La saison en cours nous apportera on l'espère de belles performances avec notre équipe B. Chacun doit prendre ses responsabilités se mettre au service du SCC, et ainsi retrouver le goût de la victoire pour prendre plaisir à pratiquer le football que l'on aime.

**Sportivement,  
Pascal Lacoste / Laurent Foucault**

# Communication de la Châtaigneraie cantalienne

## Saison culturelle 2024 / 2025

Envie d'apesanteur, de changer d'univers pour se libérer du poids du quotidien... La saison culturelle 2024/2025 vous propulse aux confins des espaces comme une renaissance.

Libérés des standards, des préjugés, des acquis et de nos propres contradictions, explorons sans la contrainte des mots l'univers sensoriel, la mémoire, nos origines et notre environnement afin d'amplifier notre regard.

Sortons de notre zone de confort, entrons dans l'arène de la vie, échangeons avec les artistes pour décoder l'extraordinaire dans l'ordinaire et rendre perceptible l'impalpable.

S'ouvrir à l'inattendu permet de voir la beauté de ce qui nous entoure et de sublimer le quotidien. Dans cette forêt de brics et de brocs, de déceptions, d'incompréhensions, d'espérances, la culture par des procédés révolutionnaires terrasse nos chimères et nous fait vibrer par ses diversités.

Soucieux de la variété de l'offre et de l'accessibilité à tous les publics, votre communauté de communes poursuit en parallèle le développement de la pratique de l'enseignement musical sur tout le territoire. Chacun est acteur de la réussite de cette politique culturelle soutenue par nos partenaires que sont l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le conseil départemental, sans oublier les bénévoles qui par



leur présence et leur aide précieuse apportent une qualité d'accueil reconnue et appréciée.

**Parés pour le décollage ! Tous à vos réservations**

**Pour consulter le programme :**

**<https://www.chataigneraie15.fr/programmation-culturelle>**

## Repair Café

Vous souhaitez donner une seconde vie à votre bien, usagé, abîmé ou cassé. Vous en avez marre d'acheter, de jeter et de racheter. **Testez la réparation !**

La Communauté de Communes la Châtaigneraie Cantalienne, s'engage pour développer le réemploi et la réparation, en proposant des ateliers « Repair Café » au plus proche de chez vous. Venez participer, sans frais, à un de ces ateliers animés par une association engagée dans la réparation. Dans une ambiance conviviale « autour d'un café » découvrez des techniques simples et des conseils pour prolonger la durée de vie de vos biens.

Que peut-on réparer ? Des vêtements, des meubles, des appareils électriques, des bicyclettes, de la vaisselle, des objets utiles, des jouets, ...

Qui répare ? Des experts bénévoles, qui allient connaissance et compétence en réparation, dans toutes sortes de domaines et vous, si vous souhaitez.



**Pour plus de renseignement 2 numéros de téléphone :**

**☎ 07 56 38 42 31 ou 04 71 49 33 30**

## Le transport à la demande, c'est quoi ?

Le transport à la demande (TAD) permet aux habitants de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

• **Pour qui :**

les habitants majeurs de la communauté de commune

• **Où ? :**

déplacement à l'intérieur de notre territoire de la communauté ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur cère

• **Quel coût pour l'usager ? :**

10 € tarif unique

• **Comment accéder au service ? :**

sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14 h. Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et la destination.

Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut être modifié.

**Pour nos habitants de prunet, le taxi le plus proche est Mr Puech Pierre de Montsalvy :**

**04 71 49 21 45 ou 06 86 26 01 42**

• **Destinations et horaires**

**Plus d'infos :**

[www.chataigneraie15.fr/transport-a-la-demande](http://www.chataigneraie15.fr/transport-a-la-demande)

DESTINATIONS	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
Régulières		<b>AURILLAC et ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18 h (rendez-vous médicaux et administratifs)</b>	<b>AURILLAC et ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18 h (rendez-vous médicaux et administratifs)</b>	<b>Marché à MAURS et à MONTSALVY de 8h45 à 11 h</b>	<b>Marché à LAROQUEBROU de 8h45 à 11 h</b>	<b>Marché au ROUGET et à PERS de 8h45 à 11 h</b>
À la carte	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	

## Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace de rencontres d'animations, et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants.

**C'est un service gratuit. C'est à la fois un lieu :**

- d'information pour les parents en recherche d'un mode de garde, pour les assistantes maternelles en les informant sur leur statut, leurs droits et leurs devoirs, et en proposant des temps de rencontres et d'échanges.
- d'animation, en proposant des ateliers d'éveil aux enfants accompagnés d'un adulte, étant ainsi lieu d'épanouissement et de socialisation.

**RPE PÔLE DE MONTSALVY**

Les Camps - 15130 LAFEUILLADE-EN-VEZIE

☎ **04 43 33 10 82 ou 06 11 14 28 38**

**PERMANENCES ADMINISTRATIVES**

Jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00



**Animatrice: Claire TEISSIER**

✉ [rpe.montsalvy@chataigneraie.fr](mailto:rpe.montsalvy@chataigneraie.fr)

**TEMPS D'ANIMATION**

(en alternance à Lafeuillade en Vézie, Roannes-Saint-Mary et Montsalvy) : Mardi et jeudi de 9h15 à 12h00

Vendredi de 9h30 à 12h00

# Communication de la Châtaigneraie cantalienne

## Habitat

La Communauté de communes de La Châtaigneraie Cantalienne met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à destination des propriétaires du secteur privé.

### Des aides financières existent pour rénover votre logement

- Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour vous maintenir à domicile, effectuer des travaux importants de remise aux normes ? Des subventions peuvent être sollicitées pour vous aider dans votre projet. Sous conditions de ressources, ce programme permet de vous aider à réaliser des travaux dans votre résidence principale.
- Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement locatif vacant ou occupé et vous souhaitez faire des travaux afin de le rendre décent et économe en charges ? Des dispositifs financiers et fiscaux peuvent être mobilisés.

### Quels types de travaux éligibles aux aides ?

Les priorités de ce programme sont :

- lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé
- lutter contre la précarité énergétique
- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- proposer une offre de logements locaux privés à loyers maîtrisés.

Ainsi, les ménages souhaitant faire des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie (isolation, menuiseries, chauffage) et/ou d'adaptation de leur logement (salle d'eau adaptée, monte-escalier, plan incliné) peuvent être aidés dans le cadre de ce programme.

### Comment se renseigner ?

La Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne a confié l'animation de cette opération à SOLIHA Cantal. L'équipe de SOLIHA est à votre disposition pour une visite conseil et pour vous assister dans le montage de votre dossier de demande de financement. Ces démarches sont gratuites et sans engagement de votre part.



Vous pouvez venir vous renseigner dans leurs locaux à Aurillac, 9 avenue Aristide Briand ou les rencontrer lors de permanences mises en place sur le territoire.

### LISTE DES PERMANENCES :

**Montsalvy : 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12 heures**

**Saint-Mamet : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12 heures**

## La Micro-folie

Inspirées des 26 architectures rouges appelées « folie » construites par l'architecte Bernard Tschumi dans le parc de la Villette à Paris, les Micro-Folies sont des lieux culturels innovants. Développées par le ministère de la Culture depuis 2017, la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne a souhaité mettre en place ce projet dès 2021.

Commun à toutes les Micro-Folies, le musée numérique rassemble plus de 3000 chefs-d'œuvre des collections nationales et internationales. Créé grâce à la participation de douze établissements fondateurs\*, il regroupe aujourd'hui plus de deux cents institutions à travers le monde. Il s'enrichit chaque année de 3 à 4 collections thématiques ou régionales, comme par exemple la collection Auvergne-Rhône-Alpes sortie à la fin de l'année 2023. C'est une galerie ludique, interactive et évolutive pour voyager à travers l'art et son histoire, de l'Antiquité égyptienne à la conquête spatiale. Deux modes de visite permettent de découvrir le musée numérique : le mode visiteur libre offre un accès ouvert à tous où chacun peut mener sa propre navigation entre

l'écran géant et sa tablette en lisant les informations complémentaires des œuvres ou en jouant aux jeux proposés. En compagnie d'une médiatrice culturelle, le mode conférencier est consacré aux visites thématiques, programmées pour les groupes et les individuels. Disponible en 16 langues, le musée numérique est un support très riche d'éducation artistique et culturelle pour tous les âges.

### Informations pratiques

**Ouvert depuis 2024 - Entrée libre et gratuite - Tout public**

Tous les mercredis de l'année de 14h à 18h et les samedi d'octobre à mai de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Accueil des groupes et des scolaires sur réservation les jeudis.

Hôtel Numérique 25 rue du Tour de Ville 15120 Montsalvy

☎ 04 71 49 33 30

Pour plus de renseignements :

✉ [microfolie@chataigneraie15.fr](mailto:microfolie@chataigneraie15.fr)

\* Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, Universcience et La Villette.

# Témoignage d'Élus



Lorsque David est venu me rencontrer pour m'intégrer dans sa liste aux dernières élections municipales, j'ai hésité un instant. Mais après réflexion, je me suis dit que c'était l'occasion de participer à la vie communale et de découvrir le fonctionnement et la gestion de la commune où j'ai toujours vécu. C'était pour moi une expérience nouvelle et à ce jour, je ne regrette pas mon choix.

Dès le début, j'ai compris l'importance de ce rôle : représenter les habitants de Prunet, porter leur voix et leurs attentes, participer activement à la vie et à l'avenir de la commune. En intégrant les différentes commissions, pour ma part, travaux et budget, j'ai pu m'impliquer dans différents projets et découvrir les rouages et la complexité de l'administration locale. Les décisions sont prises après concertation et nous travaillons tous ensemble, dans la cohésion, pour porter au mieux les projets de la commune ; le tout avec une bonne ambiance de travail, malgré l'importance des décisions.

J'ai appris, également, à écouter, à dialoguer, à défendre mes idées mais aussi à faire des compromis dans l'intérêt collectif.

Aujourd'hui, je peux dire que cette expérience est profondément enrichissante pour moi et je ne regrette pas mon engagement au service de la commune de Prunet et des ses habitants.

**Jérémie PAUPERT**  
(Conseiller)



Je suis installé sur la commune depuis bientôt 12 ans et j'ai ressenti un attachement à ce village et ce cadre de vie.

Petit clin d'œil, j'ai appris par Marinette que j'avais de la famille originaire d'ici.

C'est pourquoi quand David est venu toquer à la porte, et après une petite réflexion avec mon épouse, je n'ai pas hésité longtemps à rejoindre son équipe. J'avais cette volonté de participer à la vie municipale, de connaître son fonctionnement, ses ressources et ses dépenses. De tout simplement participer aux décisions et de travailler pour le bien commun. J'essaie de contribuer à mon échelle, même s'il faut rentrer à 2 h du matin après avoir réparé une fuite d'eau.

Je fais partie de deux commissions : travaux/urbanisme et affaires scolaires. Je suis convaincu que l'avenir de notre village se construit collectivement et être conseiller municipal, c'est avoir la chance de participer activement.

**Pierre-Vincent VALET**  
(Conseiller)



Installé à Prunet depuis 2004, où j'ai construit ma maison et où mes enfants ont grandi, je me suis naturellement attaché à la commune et à ses habitants. Mon implication a d'abord commencé à travers la vie associative locale, avant que David me propose de rejoindre l'équipe municipale. J'ai alors accepté, bien que novice dans ce domaine.

Très rapidement, j'ai découvert les coulisses de la gestion d'une commune, un univers aussi passionnant qu'exigeant. Depuis cinq ans maintenant, je participe activement aux commissions « Budget » et « Travaux ». J'ai ainsi contribué à la mise en oeuvre de projets importants pour notre village, comme les stations d'épuration ou la salle multi-activités.

Cette expérience me rend fier, et j'apprécie particulièrement la possibilité de collaborer avec les autres membres de l'équipe pour prendre des décisions parfois complexes.

Aujourd'hui, je poursuis cette démarche avec l'ambition de contribuer à l'avenir de Prunet, pour une commune toujours plus agréable à vivre pour ses habitants.

**Thierry LACASSAGNE**  
(Conseiller)

# Et Maintenant, situez-vous ces endroits dans la commune ?

1



Bulletin municipal 2020  
BÉTEILLE

2



Bulletin municipal 2021  
MOULIN DU FAGEONEL

3



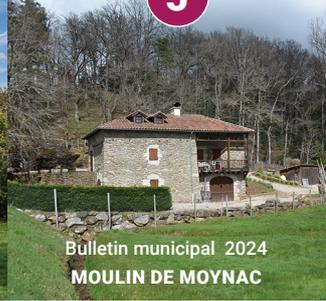
Bulletin municipal 2022  
VERMEJO

4

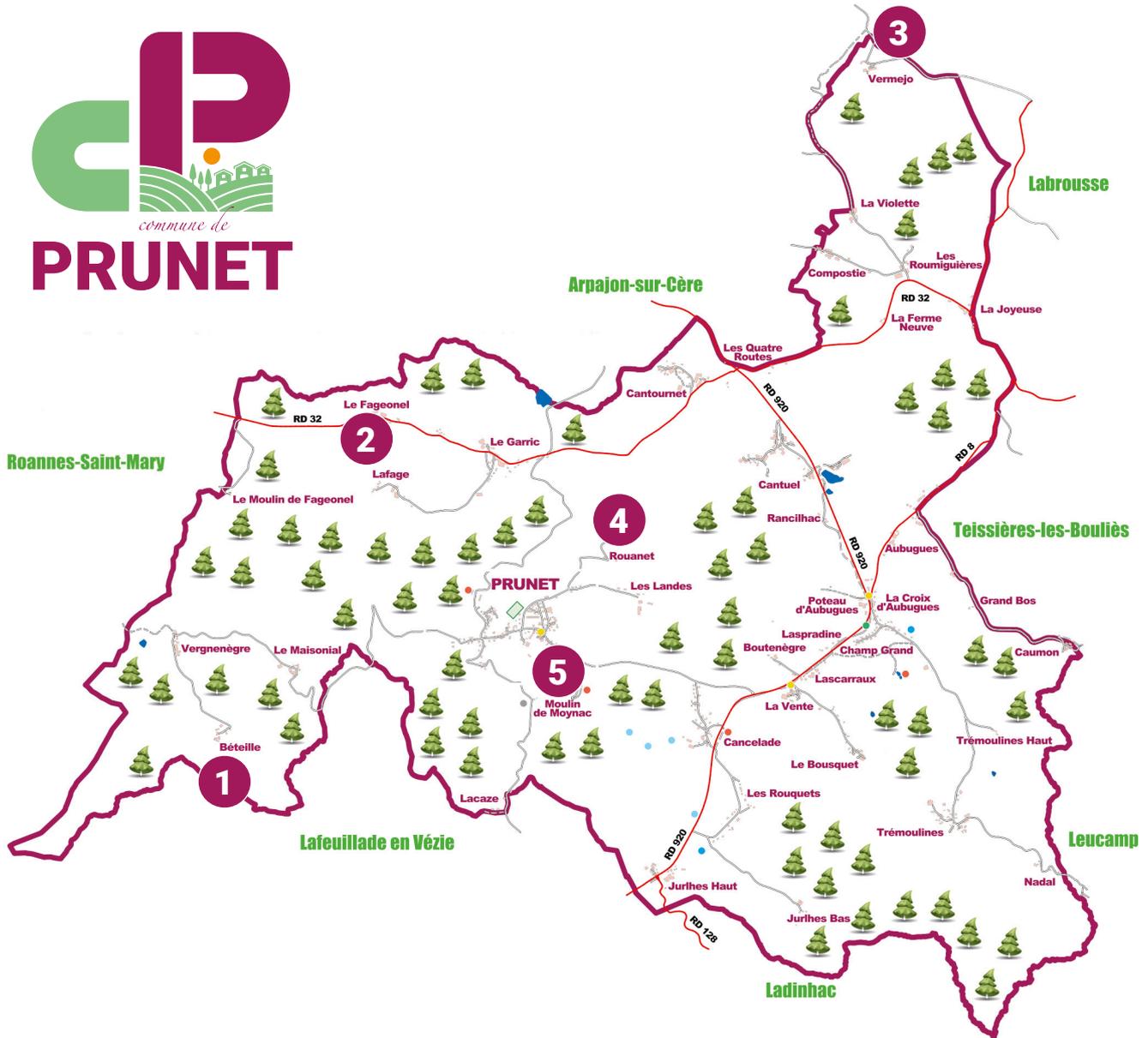


Bulletin municipal 2023  
MOULIN DE ROUANET

5



Bulletin municipal 2024  
MOULIN DE MOYNAC



D 8

PRUNET